

LABEL NATIONAL **TERRITOIRES, VILLES & VILLAGES INTERNET**

DOSSIER DE PARTICIPATION

DÉMOCRATIE • VIVRE ENSEMBLE • CONNAISSANCES • RICHESSES

















- 1 LE MOT DU PRÉSIDENT
- 3 POUR PARTICIPER
- 4 SCÉNARIO DE PARTICIPATION
- 5 QUESTIONNAIRE PAR THÈME
 - 6 DÉMOCRATIE ET SERVICES PUBLICS
 - 8 VIVRE ENSEMBLE
 - 10 PARTAGE DES CONNAISSANCES
- 12 CRÉATION DE RICHESSES
- 14 EPCI, SYNDICATS,...DEVENIR "TERRITOIRE INTERNET"
- 15 L'ASSOCIATION VILLES INTERNET ET LES PARTENAIRES



Emmanuel EVENO

Président de l'Association Villes Internet
Président du Jury

"LES RACINES DU RÉSEAU VILLES INTERNET"

Villes Internet existe depuis 1999 dans sa forme expérimentale et depuis 2000 au travers de son label puis de l'ensemble de ses actions, qu'ils s'agissent des rencontres régionales, du Courrier de l'Internet citoyen, de sa participation à de nombreux groupes de travail ministériels... Le label, qui est ce qui nous réunit cette année encore, est un travail continu, conduit en partenariat avec des équipes de recherche, des associations du monde d'internet, et ce travail se réalise grâce à l'accompagnement de plusieurs ministères. Depuis ses débuts, ce label témoigne en permanence de l'augmentation extrêmement significative de la compétence et de la capacité d'innovation des collectivités locales. Les outils d'évaluation que nous avons développé et perfectionné au fil des années permettent de mesurer assez précisément cette montée en compétences. Nous disposons donc d'une série de données extrêmement précieuses sur le développement de l'Internet dans les collectivités locales en France depuis quasiment les débuts de l'Internet en France.

Dès les premiers âges de cet Internet en France, il est apparu que les collectivités locales avaient un rôle essentiel. Ce n'est pas vrai dans de très nombreux pays, notamment aux Etats-Unis où il s'est d'abord déployé, mais pas davantage non plus dans les pays qui sont les premiers à l'avoir adopté. Dans la plupart des pays qui ont été prompts à rentrer dans le monde internet, la diffusion a été d'autant plus rapide qu'elle s'est appuyée préférentiellement sur le monde marchand.

"2018/2019: UN LABEL NATIONAL POUR CHAQUE VILLE"

Un autre défi nous semble devoir être affronté pour les années futures. Tandis que les grandes villes ont pratiquement toutes participé à notre Label, à un moment ou à un autre de notre histoire, on constate, depuis récemment, une relative désaffection de ce type de collectivité, plus attirée par des démarches de type « Villes intelligentes ».

Or, il existe bel et bien des classements de « villes intelligentes ». Ces classements peuvent être regroupés en trois types bien distincts :

- ceux qui sont à l'initiative d'organes de la Presse, comme le Magazine états-unien Forbes, ou comme les « Prix européens Le Monde / Smart Cities
- ceux qui sont promus par des opérateurs de services urbains ou de grandes firmes de services. Même s'il ne s'agit pas au sens strict d'un classement, mais plutôt d'un catalogue de clients, le « Smarter Cities » d'IBM a fixé les termes de ce modèle de référence.
- ceux qui sont pris en charge par des « think tanks » comme le concours « Intelligent Community of the year » organisé par l'« Intelligent Community Forum » dont le siège est à New York, ou par des équipes de recherche universitaire comme celle portée par des chercheurs de trois Universités européennes (Vienne, Delft et Ljubljana) au travers de l'association des « European Smart Cities » et des différentes publications de son principal animateur, le professeur autrichien Rudolf Giffinger.

L'un des classements parmi les plus anciens est celui fourni depuis 2002 par l'« *Intelligent Community Forum* ». Il repose sur la candidature des villes qui doivent remplir un formulaire sur le site. Dans un premier temps, 21 d'entre-elles sont retenues, puis 7. Depuis 2002, la géographie de ces nominations est tout à fait intéressante. Si on retient le nombre de villes différentes par pays (plusieurs villes se sont présentées sur plusieurs années), il faut alors admettre que les pays dans lesquelles ces « Villes intelligentes » se développent sont le Canada, les Etats-Unis et Taiwan, puis, loin derrière mais de façon équilibrée, le Royaume-Uni, la Corée du Sud, le Japon et l'Australie. Tous les autres pays (dont la France) n'apparaissent qu'à travers une seule ville.

Si on s'efforce de faire la synthèse de la plupart des classements qui sont publiés années après années, la plupart des palmarès font émerger un groupe assez consensuel de villes: Singapour, Barcelone, Songdo (Inchéon), Masdar, Londres, Amsterdam, Copenhague, Montréal... Parfois, c'est tout un pays qui se distingue: l'Estonie, voire Israël (la « start-up nation ») notamment. En dépit du caractère à peu près consensuel de cette courte liste, l'ensemble constitué pose de nombreux problèmes en raison des différences de tailles, d'ambitions, d'orientations, de systèmes d'acteurs mobilisés...

POUR PARTICIPER

Le questionnaire du label Territoires, Villes et Villages Internet permet de s'interroger sur les opportunités du numérique pour développer les services numériques utiles aux citoyens. Il est conçu dans le souci du respect des compétences de chaque territoire, et des règles républicaines, d'égalité, de continuité, et de gratuité du service public local. L'objectif est bien d'utiliser les outils numériques en réseaux pour améliorer la citoyenneté active et la démocratie locale.

Une fois labellisée, les collectivités peuvent s'inspirer des services réalisés par leurs pairs sur d'autres territoires, en contacter les élus ou agents, et trouver des repères pour leurs actions. Avec sa présentation en "mosaïque" des enjeux de développement territorial et les services associés, on situe facilement ses actions. Et on peut aisément établir un diagnostic de sa politique numérique locale, et identifier de nouveaux services à déployer.

Le premier correspondant inscrit est référent de la collectivité pour l'association. Le nombre d'élus, agents, médiateurs, et acteurs locaux pouvant s'inscrire et déposer des actions est illimité. Chacun a son portail personnel avec ses outils de publication. Chaque action publiée sera automatiquement visible dans la cartographie Atlaas et dans la page de la collectivité. Chaque article de fond, chaque événement, proposé par un acteur sera diffusé vers l'ensemble du réseau, les auteurs seront invités en priorité à intervenir lors des événements de l'association.

L'adhésion de la collectivité permet de financer les frais de dossier du label, le travail d'accompagnement fourni par l'équipe, l'organisation des rencontres régionales, des assises territoriales, et la Journée annuelle Nationale des Villes Internet. L'association Villes Internet, issue de la société civile en 2002 est soumise à la loi 1901, sans but lucratif, et non fiscalisée. Elle vit de la volonté de ses membres, les maires et présidents des Villes, Villages et Territoires internet dont la liste est accessible sur son site internet. L'adhésion de la commune, EPCI, métropole ou autre territoire, lui permet de s'engager dans la communauté nationale pour l'internet citoyen. Elle donne des droits et créée une relation directe entre la collectivité, l'équipe et les partenaires de l'association ainsi à son service.

SCÉNARIO DE PARTICIPATION

- **J'imprime** ce dossier de participation pour le présenter à mes collègues et élus. Je pourrais les aider à s'inscrire pour publier directement leurs actions.
- Je lis en ligne le règlement du label pour connaître le cadre et les conditions d'attribution du label.
- Je complète ou actualise les informations liées à ma commune ou epci : grâce à l'Open Data toutes les collectivités françaises existent dans l'Atlaas
- Je valide l'adhésion de la collectivité *
- J'informe les acteurs locaux de la participation au label, pour qu'ils signalent leurs actions (animateurs, médiateurs, enseignants, responsables associatif, entrepreneurs,...)
- J'actualise ou publie toutes les actions réalisées avec le numérique ou concernant le numérique (internes ou externes à la collectivité)
- Je précise les adresses pour les géolocaliser dans l'Atlaas (écoles, associations, services déconcentrés, espaces publics numériques, etc.)
- Je valide ma participation et mon dossier est transmis au jury.
- Je peux contribuer à l'amélioration du Label dans un formulaire d'évaluation.
- Je réserve les agendas: toutes les personnes concernées par le label sont invitées à la Cérémonie de Remise fin janvier 2019. À cette occasion sont offerts aux participants: des conférences, des débats participatifs, une exposition des initiatives par les villes volontaires, et la diffusion en ligne des témoignages des élus et des agents pionniers de l'internet citoyen.
- et je prévois de commander les panneaux d'entrées de ville pour afficher ma marque territoriale VILLAGE ou VILLE INTERNET!
- * Pour plus d'information voir la FAQ et les ressources sur www.villes-internet.net / 01 47 68 53 76

LABEL NATIONAL TERRITOIRES, VILLES & VILLAGES INTERNET

QUESTIONNAIRE PAR THÈME, SOUS-THÈME, QUESTION ET SERVICES

DÉMOCRATIE & SERVICES PUBLICS









VIVRE ENSEMBLE









PARTAGE DES CONNAISSANCES









CRÉATION DE RICHESSES











DÉMOCRATIE & SERVICES PUBLICS

IDENTITÉ, DROITS & LIBERTÉ



Comment veillez-vous aux libertés personnelles et au respect de la vie privée ?

- Des actions de sensibilisation aux questions de sécurité sur internet (identité numérique du citoyen, désinformation, cyber-sécurité...)
- Des espaces personnels sécurisés d'archivage et de conservation des données (coffre-fort numérique, carte d'identification et de services professionnels pour les agents...)
- La confidentialité, le droit d'accès et de modification des données personnelles (la création d'un registre du traitement des données personnelles)
- La déclaration des fichiers à la CNIL, la désignation d'un délégué à la protection des données personnelles
- La sensibilisation, la protection des mineurs et l'éducation critique aux médias (sensibilisation des parents et des enfants à l'usage des écrans et à la sélection des contenus)
- L'application du droit de retrait (droit à l'oubli)
- L'application stricte du respect de la vie privée dans le cadre des politiques de données ouvertes (opendata) et particulièrement dans le cas d'approvisionnement par la foule (bigdata, objets connectés...) passif et non volontaire
- Le respect et l'information sur les droits d'auteurs
- Un compte et un suivi personnalisés sur le site de la collectivité (identifiant, mot de passe, France Connect...)
- Une réflexion éthique sur les libertés privées et publiques et un débat démocratique sur la vidéo-surveillance et la cyber-défense
- Une charte publique de bonne utilisation d'internet

DÉVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE



Comment la politique publique facilite-t-elle la vie associative locale par le numérique?

- Des aides à l'équipement et au fonctionnement numérique en réseau des associations (adhésion en ligne, application servicielle...)
- La co-production de services avec les acteurs associatifs du territoire
- La formation des acteurs associatifs à l'utilisation des outils numériques
- La mise à disposition d'espaces physiques ou virtuels accessibles pour le travail associatif
- Le repérage, l'identification, la géolocalisation des associations locales via des pages ou des applications
- L'organisation en ligne d'échanges inter-associatifs
- Un dispositif interactif pour les demandes de subvention et d'information sur les aides aux associations
- Un dispositif participatif en ligne pour faciliter l'implication des acteurs associatifs dans les décisions les concernant

DÉMOCRATIE & SERVICES PUBLICS

EFFICACITÉ DES SERVICES PUBLICS



Les services et contenus administratifs sont-ils accessibles en ligne?

- Des services cibles, parcours personnalisés ou sites dédiés par profil d'usagers
- Des transactions dématérialisées (carte de vie quotidienne, compte famille, paiement numérique, monnaie complémentaire...)
- L'accès aux droits et démarches administratives (information juridique, information pratique, services interactifs, médiation numérique...)
- L'accompagnement des agents aux usages du numérique et le développement de nouveaux métiers
- L'animation d'un intranet, extranet ou SIG pour la collaboration entre les services (API métiers...)
- L'évaluation de la performance publique et des économies d'argent public réalisées grâce au numérique
- L'évaluation et la démarche qualité sur les usages internes du numérique
- L'existence d'un schéma directeur des systèmes d'informations de la collectivité ou du territoire, incluant la collectivité
- L'implication des services dans la coproduction des contenus et des projets (référents numériques dans les services, dont déconcentrés)
- Un guichet administratif unique local, citer les services ou délégataires partenaires, le lieu (Mairie, Maison de Service Au Public...)

VITALITÉ DE LA DÉMOCRATIE LOCALE



Comment dynamiser la démocratie locale et favoriser la participation des citoyens avec le numérique?

- La co-production de nouveaux médias locaux (web radio, tv connectée, médias citoyens, jeux sérieux...)
- La mise en place d'espaces d'expression et d'enquêtes publiques en ligne et sur applications (sondage, consultation, concertation, carte participative, appel à idée, analyse...)
- La mise en place d'un dispositif d'ouverture des données publiques de la collectivité (open data), le retour pour les usages internes et pour le citoyen
- La sensibilisation et la formation des élus aux enjeux du numérique (pourcentage des crédits formations, nombre de séminaires...)
- La transparence et l'accès aux données publiques liées aux projets urbains et à la vie locale
- Le rapprochement des habitants, des élus et des agents par le numérique (débat en ligne, réseaux sociaux dédiés, budgets participatifs...)
- L'existence en ligne du projet politique et sa mise en débat dans une séquence participative (concertation pour la décision)
- L'outillage du conseil municipal pour la préparation, la décision et le suivi de la politique publique (consultation des habitants en ligne avant délibération, retransmission des conseils municipaux en direct, permanence en ligne...)
- Une incitation à la participation citoyenne par des dispositifs numériques (maison des projets en ligne, jeux sérieux interactifs, éducation civique...)

VIVRE ENSEMBLE

QUALITÉ DE LA VIE QUOTIDIENNE



Utilise-t-on pleinement le numérique pour faciliter la vie quotidienne des habitants ?

- Des échanges interactifs sur les espaces et sites de loisirs (carte des lieux, horaires, avis, photos/vidéos...)
- Des informations et des services géolocalisés de proximité
- Des outils de communication et de diffusion d'informations (lettre d'informations, flux RSS, SMS, flashcode, applications, réseaux sociaux...)
- L'accès facilité aux centres de loisirs municipaux, activités périscolaires, vacances (inscription, paiement en ligne)
- L'actualité des activités sportives et de loisirs publics et privés (en ligne ou application)
- Le paiement en ligne d'activités de loisirs
- Un programme d'animations numériques dans la ville
- Une déclinaison numérique du guide pratique (logement, famille, transports...)
- Une sensibilisation en ligne à la prévention santé (pour le public, pour les agents municipaux)

RENFORCEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE



Comment dynamiser la démocratie locale et favoriser la participation des citoyens avec le numérique?

- Des espaces d'échange de services et de relation entre habitants (petites annonces, réseau social local, conciergerie, entraide...)
- Des espaces en ligne pour les communautés locales (diasporas...)
- La production de contenus par les habitants sur des espaces collectifs en ligne (sites citoyens, sites municipaux, plateformes...)
- Le soutien à l'organisation collaborative de micro-événements (plateforme dédiée, échange de services...)
- L'existence institutionnelle de la ville sur les réseaux sociaux
- L'hébergement de sites, blogs ou pages personnelles par la collectivité
- L'information numérique sur l'animation et les événements de quartiers
- Des services numériques adaptés à toutes les situations de handicap (accessibilité du site et des services numériques, existence de services dédiés...)

VIVRE ENSEMBLE

ACTION SOCIALE ET SOLIDARITÉ



Comment utilisez-vous le numérique au service de la solidarité et de l'insertion?

- Des actions d'insertion par le numérique dédiées aux publics en difficulté (ateliers d'initiation, alphabétisation, soutien scolaire, écrivains publics, emploi et handicap...)
- Des aides à l'équipement et des tarifs aménagés pour les publics en précarité
- Des points d'accès publics à internet accompagné dans les quartiers populaires (lieu de médiation numérique, médiathèque itinérante, fablabs...)
- Des services pour les personnes âgées (maintien à domicile, interactivité avec les familles...)
- L'accès et l'inscription aux services à la personne (personnes maintenues à domicile, soutien handicap...)
- L'implication des bailleurs dans l'accès aux usages du numérique dans le logement social
- Un guide des aides publiques par thème et par profil d'usagers
- Un guide interactif des structures sociales et associatives locales

TERRITOIRE DURABLE



Comment la collectivité prend en compte les chances et les risques du numérique pour le développement durable

- Le recyclage du matériel informatique, téléphonie mobile (récupération et traitement)
- Un système d'alerte alimenté par la ville et les habitants (risques naturels, voirie...)
- Une relation (alerte, requêtes...) avec les services urbains de proximité (eau, déchets, voirie...)
- Un dispositif pour l'optimisation des flux (transports, smarts grids, data centers...)
- Le calcul de l'empreinte écologique du numérique et l'information sur les risques et la consommation responsable des matériels et logiciels
- La gestion des déchets numériques (incitation au tri sélectif, au ré-emploi, lutte contre l'obsolescence programmée...)

PARTAGE DES CONNAISSANCES

PARTAGE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES



Quelles actions numériques de la ville en faveur de l'éducation et de la formation?

- Des informations et services en ligne sur le périscolaire et la communauté éducative
- Des informations et des services pratiques en ligne sur la vie scolaire
- La maintenance technique des équipements numériques dans les établissements scolaires
- La mise en réseau d'une communauté éducative interactive (espace numérique de travail, application dédiée...)
- La promotion des usages du numérique dans les établissements scolaires (pédagogie, vie professionnelle des enseignants, gestion des établissements...)
- L'accès internet haut débit des établissements scolaires et en mobilité pour les enseignants et personnels
- L'accompagnement des publics scolaires, des enseignants, des animateurs, aux usages du numérique
- L'équipement matériel et logiciel des établissements scolaires et/ou des familles
- L'existence de conventions Éducation nationale / Territoire / Établissements (sur l'équipement, les services, les usages...)
- Un projet École/Collège/Lycée/Université Numérique avec des contenus citoyens en ligne proposés par la ville

ACCÈS À INTERNET ET MÉDIATION NUMÉRIQUE



Quelles actions menez-vous pour faciliter l'accès public et l'usage d'internet ?

- Des actions numériques à destination des publics spécifiques (jeunes, handicapés, seniors...)
- Des dispositifs d'initiation et de formation aux outils numériques (ateliers thématiques)
- L'accessibilité des personnes à mobilité réduite aux équipements numériques (RGAA) y compris pour les agents en interne
- L'accessibilité pour tous aux applications et services en ligne (W3C, lecture vocale...)
- Le développement d'espaces publics numériques (y compris tiers-lieux, fablabs...) soutenus par la collectivité
- Une communication spécifique sur les applications, services en ligne, accès public (site web, signalétique, bornes) et des événements sur le numérique

PARTAGE DES CONNAISSANCES

COOPÉRATION ET MISE EN RÉSEAU DES ACTEURS



Quelles partenariats ou actions de mutualisation facilitent la production des services publics numériques locaux ?

- Des actions de coopération décentralisées (co-développement avec un territoire d'un pays étranger)
- La coordination du réseau des lieux d'accès publics à internet (tiers-lieux, fablabs, conciergeries...)
- La co-production de services avec les services déconcentrés de l'Etat
- La délégation de tout ou partie de la politique numérique à l'intercommunalité
- La mise en réseau, le partage de contenus, ou la co-production de services avec d'autres collectivités
- Le recours à des plateformes mutualisées et sécurisées pour les échanges entre administrations
- Le relais de services numériques de l'intercommunalité, du département ou de la région
- Des partenariats publics/privés pour le numérique local

ACCÈS À INTERNET ET MÉDIATION NUMÉRIQUE



Comment le numérique favorise-t-il les pratiques culturelles et la valorisation du patrimoine de la ville ?

- Des aides financières ou logistiques à la création multimédia et à la formation aux arts numériques
- Des contenus culturels et artistiques en ligne
- Des espaces de création en ligne et des lieux physiques dédiés aux artistes locaux ou à la création numérique
- Des ressources sur les savoirs locaux (artisanat, traditions, langues...)
- La mise en valeur du patrimoine, de l'histoire et de la géographie du territoire (flashcodes, web vidéo, applications dédiées...)
- La présentation et l'animation numérique de la politique culturelle de la ville
- La production de contenus en ligne par les habitants (wiki territoire, mémoire vivante)
- L'accès à l'archivage numérique (fonds bibliothécaires, archives municipales...)
- L'agenda culturel dynamique (théâtre, festivals, concerts, brocantes...)
- Une politique de numérisation du patrimoine (muséographie, images numérisées...)

11

CRÉATION DE RICHESSES

CRÉATION D'EMPLOIS ET EMPLOYABILITÉ



Que proposez-vous pour soutenir la recherche de l'emploi et la formation professionnelle avec le numérique ?

- Des dispositifs de rencontres et d'échanges pour les demandeurs d'emploi (bénévolat, stage...)
- Des espaces numériques de travail pour les entreprises et travailleurs indépendants
- Des tiers-lieux pour les travailleurs indépendants, auto-entrepreneurs et chercheurs d'emploi
- La communication en ligne ou via application dédiée sur l'emploi public et les offres d'emploi de la collectivité
- La mise en réseau des structures d'aide à l'emploi (Pôle Emploi, MSAP...)
- L'accès facilité à la formation professionnelle, la téléprésence, la formation en ligne
- L'accès simplifié et l'accompagnement aux aides et à la recherche d'emploi
- L'accompagnement du télétravail (incitations, tiers-lieux, exemplarité avec le télétravail de certains agents territoriaux...)
- L'animation d'ateliers de création de CV et d'aide à la recherche d'emploi sur internet
- L'incitation à la création d'emplois liés au numérique pour les entreprises et le secteur public
- Une bourse à l'emploi local en ligne
- Une incitation à la formation aux nouveaux métiers du numérique

INNOVATION ET TECHNOLOGIES



Comment mettez l'innovation technologique au service du territoire ?

- Des services télécom adaptés aux besoins des entreprises
- Le déploiement d'un wifi municipal (et services associés ou non)
- L'équipement, l'information, la formation aux systèmes et aux logiciels libres
- Des applications spécifiques pour la mobilité (sur smartphones et signalétique numérique, QR codes, panneaux...)
- Une version du site internet de la ville adaptée aux terminaux mobiles
- Un site internet et des applications mobiles adaptés à tous les supports (design adapté à tous les formats)
- Une ou plusieurs expérimentations d'innovation technologique (en partenariat public ou privé, impliquant la population, évaluée par des chercheurs...)

CRÉATION DE RICHESSES

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Comment la politique numérique contribue-t-elle au développement de l'économie locale ?

- Des aides à l'équipement et à la formation numérique pour les PME
- Des aides et appels à projets aux entrepreneurs du secteur de l'économie numérique
- La formation au numérique des acteurs économiques et des agents territoriaux (nombre de journées)
- La mise en réseau des acteurs économiques via des plateformes de services
- La préférence locale pour les achats publics liés au numérique (marchés publics et appels d'offres)
- Un annuaire des services publics du développement économique du territoire (CCI, chambres des métiers...)
- Une politique de soutien actif de l'économie numérique (incubateur, expérimentations, pépinières, label French Tech...)
- Une présentation numérique de l'économie locale et des aides au développement
- L'encouragement aux nouvelles économies collaboratives et de partage (financement participatif, monnaies locales, systèmes d'échanges libres, coopératives...)

ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE



Comment mettez en valeur votre territoire avec et par le numérique ?

- Des outils visuels de découverte du territoire et des acteurs locaux (annuaires géolocalisés, infographies, applications dédiées, jeux, visites virtuelles, flashcodes...)
- Des sites, pages et applications dédiées au tourisme
- Des services en ligne d'accueil des nouveaux arrivants et nouvelles entreprises
- La gestion de l'e-réputation du territoire (protection du nom de domaine du territoire, image de marque)
- La promotion active du territoire sur internet (réseaux sociaux, partenariats, jumelages...)
- La traduction des sites, des pages et des applications en une ou plusieurs langues étrangères
- Un soutien aux échanges et projets économiques internationaux via le numérique

EPCI, SYNDICATS,...DEVENIR UN "TERRITOIRE INTERNET"

Vous utilisez la mosaïque des enjeux de développement territorial pour présenter vos actions Outre les informations sur votre structure, dans le formulaire spécifique vous précisez si le territoire :

- Participe à un Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN)
- Emploie une ou plusieurs personnes pour la politique numérique : médiateur, assistant, développeur, ...
- Produit un diagnostic numérique territorial
- Mène des actions de sensibilisation des élus des communes-membres aux enjeux du numérique
- A élu une commission ou une délégation sur le numérique
- Conçoit des services numériques pour les citoyens
- Met des moyens numériques à disposition des communes membres (mutualisation)
- Utilise le numérique comme outil de liaison avec les agents des communes-membres
- Forme les agents de l'intercommunalité à la culture numérique
- Utilise le numérique pour impliquer les habitants du territoire au projet politique
- Répond aux demandes des communes liées au numérique
- Participe à l'ouverture des données publiques
- Organise des partenariats public/privé pour les projets numériques
- Coordonne la médiation numérique sur le territoire

RÈGLEMENT COMPLET SUR www.villes-internet.net/site/reglement

BRAVO POUR VOTRE PARTICIPATION! VOTRE COLLECTIVITÉ EST DORÉNAVANT RECONNUE COMME UN TERRITOIRE, UNE VILLE OU UN VILLAGE INTERNET



ASSOCIATION VILLES INTERNET
SIRET 443 118 823 00022
9 rue Soyer
92200 Neuilly-sur-Seine
01 47 68 53 76





























